

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°11-21

Séance du 9 novembre 2011



Date de convocation : 21/10/2011

Nombre de membres

En exercice : 38

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 19h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Étaient présents : Mme GILLARD, M. DERUE, M. GARDIN, M. GILLIS, M. LAROCHE, M. FLAHAUT, M. GILLET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Absents excusés et pouvoirs : Mme LAMOTTE, M. POTAILLON (pouvoir à M. FEYTE), M. POIRET, Mme BORGNE P., M. VAN RENSBERGEN, M. DALLEMAGNE (pouvoir à M. GARDIN), Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SEIMBILLE (pouvoir à M. DESSE), M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES (pouvoir à Mme SALGUES), M. STARY.

Objet : Procès verbal de la réunion du 29 juin 2011

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 29 juin 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ADOPTE à l'unanimité le procès verbal de la réunion du Comité syndical du 29 juin 2011.

Daniel DESSE

A circular official seal of the Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Daniel Desse'.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°11-22

Séance du 9 novembre 2011



Date de convocation : 21/10/2011

Nombre de membres

En exercice : 38

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 19h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Étaient présents : Mme GILLARD, M. DERUE, M. GARDIN, M. GILLIS, M. LAROCHE, M. FLAHAUT, M. GILLET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Absents excusés et pouvoirs : M. RADZIMINSKI, M. POTAILLON (pouvoir à M. FEYTE), M. POIRET, Mme BORGNE P., M. VAN RENSBERGEN, M. DALLEMAGNE (pouvoir à M. GARDIN), Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SEIMBILLE (pouvoir à M. DESSE), M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES (pouvoir à Mme SALGUES), M. STARY.

Objet : Instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées pour l'année 2012 et suivantes

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la loi n°2008-351 du 16 avril 2008 modifiant la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées ;

Vu les délibérations n°11-06 du 7 mars 2011 et 11-19 du 29 juin 2011 créant un poste de technicien territorial au sein du Syndicat ;

Vu les statuts approuvés du Syndicat ;

Le Président rappelle que le législateur a instauré une journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Il indique que cette journée de solidarité peut être accomplie soit par :

- *le travail d'un jour férié précédemment chômé (à l'exclusion du 1^{er} mai) ;*
- *le travail d'un jour de RTT ;*
- *toute autre modalité permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congés annuels.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise

Hôtel du Département - 2 avenue du Parc
95032 Cergy-Pontoise cedex

Tél. : 01 34 25 38 91
Fax : 01 34 25 38 98

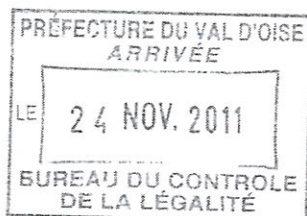
ADOpte à l'unanimité le choix du travail d'un jour de RTT pour l'instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées,

DIT que sauf décision expresse de l'assemblée délibérante, cette disposition sera reconduite tacitement d'année en année.



Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°11-23

Séance du 9 novembre 2011

Date de convocation : 21/10/2011

Nombre de membres

En exercice : 38

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 19h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents : Mme GILLARD, M. DERUE, M. GARDIN, M. GILLIS, M. LAROCHE, M. FLAHAUT, M. GILLET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Absents excusés et pouvoirs : M. RADZIMINSKI, M. POTAILLON (pouvoir à M. FEYTE), M. POIRET, Mme BORGNE P., M. VAN RENSBERGEN, M. DALLEMAGNE (pouvoir à M. GARDIN), Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SEIMBILLE (pouvoir à M. DESSE), M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES (pouvoir à Mme SALGUES), M. STARY.

Objet : Adhésion au régime de l'assurance chômage

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la loi n°87-588 du 30 juillet 1987 et notamment son article 65 ;

Vu le Code du Travail et notamment son article L351-12 ;

Vu les statuts approuvés du Syndicat ;

Vu le contrat proposé par Pôle Emploi ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

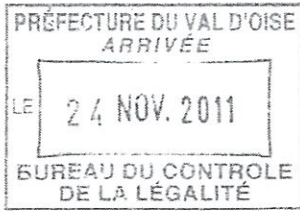
ADOPTE à l'unanimité le principe de l'adhésion à l'assurance chômage,

AUTORISE le Président à signer le contrat correspondant avec Pôle Emploi.

Daniel DESSE

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°11-24

Séance du 9 novembre 2011

Date de convocation : 21/10/2011

Nombre de membres

En exercice : 38

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 19h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Étaient présents : Mme GILLARD, M. DERUE, M. GARDIN, M. GILLIS, M. LAROCHE, M. FLAHAUT, M. GILLET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Absents excusés et pouvoirs : M. RADZIMINSKI, M. POTAILLON (pouvoir à M. FEYTE), M. POIRET, Mme BORGNE P., M. VAN RENSBERGEN, M. DALLEMAGNE (pouvoir à M. GARDIN), Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SEIMBILLE (pouvoir à M. DESSE), M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES (pouvoir à Mme SALGUES), M. STARY.

Objet : Approbation du règlement intérieur

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles L.2121-8 et L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts approuvés du Syndicat et l'article 23 de son règlement intérieur ;

Vu la séance du Comité syndical du 10 mai 2011 ;

Vu le projet de règlement intérieur modifié proposé ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ADOpte à l'unanimité le règlement intérieur du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise.



Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise



SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°11-25

Séance du 9 novembre 2011

Date de convocation : 21/10/2011

Nombre de membres

En exercice : 38

Présents : 20

Votants : 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 19h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Étaient présents : Mme GILLARD, M. DERUE, M. GARDIN, M. GILLIS, M. LAROCHE, M. FLAHAUT, M. GILLET, M. BARENTIN, M. BEQUET, M. BONNEVAL, M. DESSE, Mme SALGUES, M. FEYTE, M. JUMELET, M. METZGER, M. BOUCHEZ, M. CHEVALLIER, Mme COLLIN, M. LEBON, M. POUTREL.

Absents excusés et pouvoirs : M. RADZIMINSKI, M. POTAILLON (pouvoir à M. FEYTE), M. POIRET, Mme BORGNE P., M. VAN RENSBERGEN, M. DALLEMAGNE (pouvoir à M. GARDIN), Mme BOUCHET, M. PEZET, M. DECOLIN, M. GUICHARD, M. MULLER, M. PARIS, M. SEIMBILLE (pouvoir à M. DESSE), M. SIBIEUDE, M. FARGE, M. GROS, Mme LIEGES (pouvoir à Mme SALGUES), M. STARY.

Objet : Orientation budgétaires 2012

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté pour l'année 2012 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DONNE ACTE à l'unanimité au Président de la présentation des Orientations Budgétaires pour l'exercice 2012 sur la base du rapport joint à la présente délibération.

Daniel DESSE

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise